



Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc

Association sans but lucratif

Objet : Cours spécifiques ADEPS de niveau 2, report de formation.

Braine-l'Alleud, le 04 octobre 2006

Aux cadres techniques des clubs,

Pour tous les cadres techniques de niveau 1, la formation d'instructeur en tir à l'arc de niveau 2 programmée dès la fin de ce mois, par manque de candidats, est reportée à la saison prochaine ! De fait, trois archers ont à ce jour remis leur candidature et l'ADEPS ne peut subsidier la location des salles de cours ainsi que la rémunération des intervenants pour un si petit nombre de personnes !

Les cours spécifiques de tir à l'arc débuteront en fin janvier 2007, ceci permettra aux « indécis » de terminer la formation générale dispensée par l'ADEPS avant d'affronter les 80 heures de cours.

Pour ceux qui auraient omis de s'inscrire à la formation générale ou pour qui cette formation n'était pas programmée dans leur province, une formule d'examen par jury central reste possible. Les inscriptions sont prises à partir du 15 janvier, directement auprès du département « vie fédérale » qui dès réception du paiement (24 euros), fait parvenir aux candidats les syllabus ainsi que le règlement des cours. Les examens se dérouleront au mois de mars.

Dans l'espoir de rencontrer plus de candidats dès janvier afin que cette nouvelle formation puisse enfin voir le jour, recevez chers cadres techniques, l'expression de mes salutations sportives.

Daniel Fievet